



Newsmail de février 2015

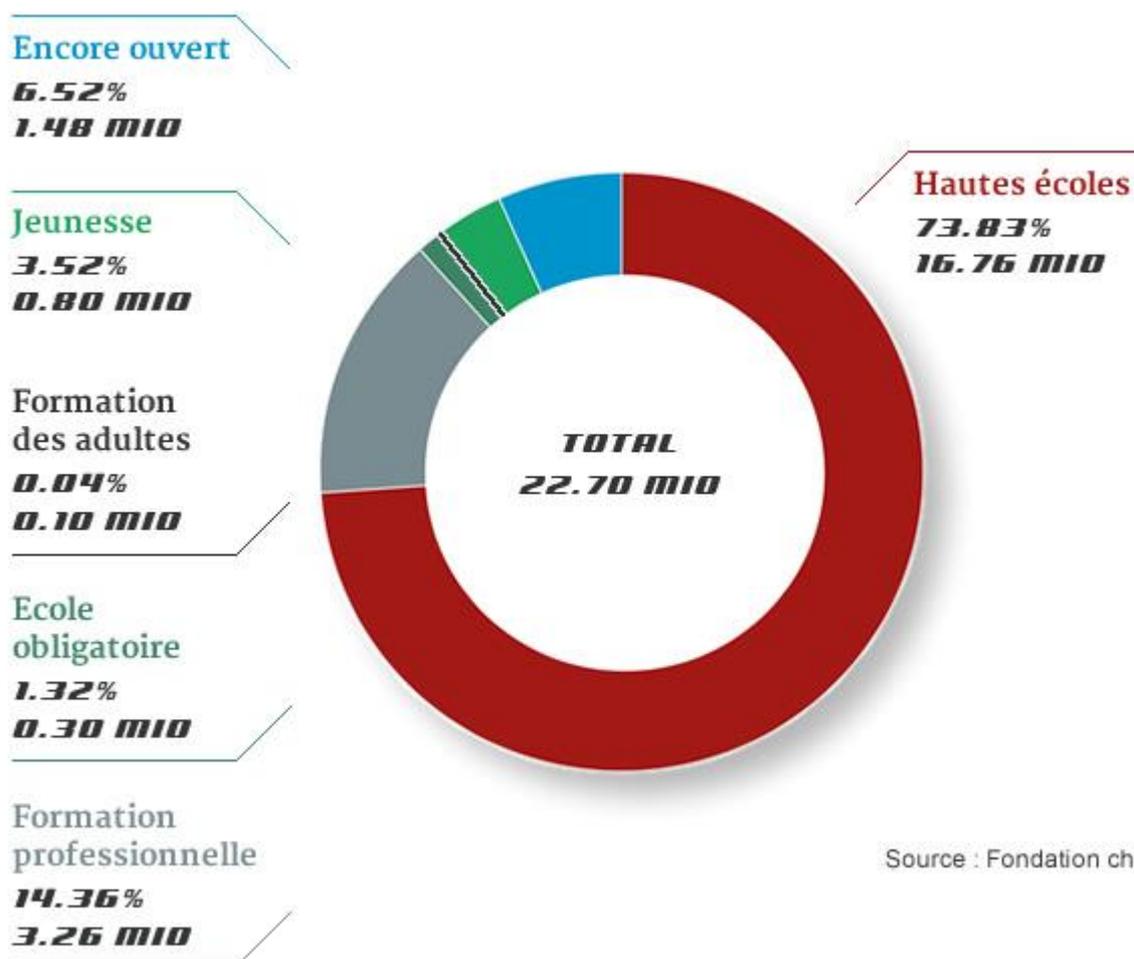
Madame, Monsieur

Les comptes 2014 de la Confédération se sont clos avec un léger déficit pour la première fois depuis 2005. Parallèlement, le franc fort trouble les perspectives conjoncturelles de l'économie suisse. Ces deux facteurs se sont répercutés sur la planification financière de la Confédération: le Conseil fédéral veut corriger vers le bas le budget 2016, ainsi que le plan financier 2017-2019. La formation, la recherche et l'innovation ne sont pas à l'abri de ces nouvelles mesures d'économies.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES



Solution transitoire 2014/2015 pour Erasmus+

Après l'exclusion de la Suisse d'Erasmus+, le programme de formation de l'Union européenne, le Conseil fédéral a mis en place une solution transitoire pour les années 2014 à 2016. La répartition provisoire des 22,7 millions de francs disponibles pour 2014/2015 est claire: la mobilité au niveau des hautes écoles est placée en priorité (73,83%). Les autres domaines de formation, eux, ne profitent que marginalement de cette solution transitoire.

ACTUALITES DU MOIS

CSHE

Confédération et cantons à la même table

26.02.2015

La Confédération et les cantons responsables d'une haute école ont signé la convention sur la coopération dans le domaine des hautes écoles durant la première séance plénière de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE). Présidée par le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, la CSHE a élu deux conseillères d'Etat à la vice-présidence: Regine Aeppli (Zurich) et Anne-Catherine Lyon (Vaud). Depuis l'entrée en vigueur le 1er janvier 2015 de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et leur coordination (LEHE), la CSHE est l'organe supérieur de la politique suisse des hautes écoles.



Etudes de médecine

Le test d'aptitudes sera encore plus sûr

26.02.2015

La Conférence suisse des hautes écoles recommande de reconduire un test d'aptitude régulant l'accès aux études de médecine durant l'année académique 2015-2016, car les inscriptions dépassent à nouveau les capacités d'accueil des facultés de médecine. Le Conseil des hautes écoles a élaboré une série de mesures pour rendre le test d'aptitudes pour les études de médecine encore plus sûr. Des irrégularités ont été constatées en 2014.



Mesures transitoires

21 Consolidator Grants attribués

19.02.2015

Dans le cadre d'une mesure transitoire, le Fonds national suisse a attribué 21 SNSF Consolidator Grants, dotés d'un maximum de 2 millions de francs chacun. Il accorde ces subsides sur une durée de cinq ans pour compenser la perte des bourses du Conseil européen de la recherche (ERC). Après l'exclusion temporaire du programme de recherche Horizon 2020, les chercheurs établis en Suisse peuvent à nouveau poser leur candidature auprès du ERC depuis septembre 2014.



EPFL

Patrick Aebischer cédera sa place fin 2016

18.02.2015

L'actuel président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Patrick Aebischer, quittera ses fonctions le 31 décembre 2016. Le Conseil fédéral a prolongé le quatrième mandat d'Aebischer pour une durée limitée de dix mois. Le Conseil des EPF entame la procédure de succession.



Source européenne de spallation

La commission vote pour la participation

13.02.2015

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a approuvé par 19 voix contre 6 la participation de la Suisse à la Source européenne de spallation (ESS). Pour des raisons de politique financière, une minorité s'est opposée au crédit demandé, qui s'élève à 97,2 millions de francs jusqu'en 2026. L'ESS devrait devenir la plus importante source de neutrons du monde.



Message FRI 2017-2020

Motion pour une croissance annuelle de 3,9%

13.02.2015

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) veut que les moyens alloués par la Confédération à la formation, la recherche et l'innovation augmentent de 3,9% par année durant les années 2017-2020. Elle a adopté une motion dans ce sens, par 15 voix contre 6 et 2 abstentions. Les moyens supplémentaires permettraient notamment de renforcer la formation professionnelle supérieure, tout comme l'attrait des carrières scientifiques. Une minorité propose le rejet de la motion.



Formation professionnelle

La commission réclame un fonds

12.02.2015

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a adopté par 14 voix contre 4 et 7 abstentions une initiative parlementaire réclamant que la Confédération mette à disposition un fonds au profit de la formation professionnelle initiale. L'encouragement de la formation professionnelle initiale par la Confédération s'élèverait à un montant maximal de 50 millions de francs par an durant les années 2017 à 2020.



Immigration

Le Conseil fédéral veut introduire des contingents

11.02.2015

Le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Il veut appliquer ce nouvel article constitutionnel en introduisant des contingents et la préférence nationale. Il prévoit en parallèle diverses mesures visant à mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre à l'intérieur du pays. Le gouvernement a dans le même temps adopté un mandat de négociation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. La consultation court jusqu'au 28 mai 2015.



Nouvelles mesures d'économies dès 2016

11.02.2015

Les comptes 2014 de la Confédération bouclent avec un déficit de 124 millions de francs, a indiqué le Conseil fédéral. Les revenus comme les dépenses se situent nettement en-dessous des prévisions budgétaires. Le Conseil fédéral va en conséquence réduire la croissance des dépenses dans le budget 2016 et dans le plan financier 2017 à 2019. La formation et la recherche ne seront pas épargnées par ces mesures.



AGENDA

02-20.03.2015 | Berne



Session de printemps des
Chambres fédérales

26/27.03.2015 | Berne



Séance de la Commission de la
science, de l'éducation et de la
culture du Conseil national
(CSEC-N)

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

2 mars 2014
